



Jeu d'Échecs pour non et mal voyants en établissements scolaires

Pourquoi pas vous ?



Action soutenue par



Contact : Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs
Mairie Annexe, Pôle Associatif du Petit Collège, 5 Place du Petit Collège, 69005 LYON
Tél. 06 10 60 60 75 - 09 65 18 10 82
Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com

Le PSEJE (Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs) et l'AEPA (Association Échiquéenne Pour les Aveugles) lancent le projet « Jeu d'Échecs pour déficients visuels en établissements scolaires ».

A l'heure où les Échecs sont de plus en plus présents en milieu scolaire, il est logique que les élèves handicapés visuels bénéficient de cette dynamique. Facilement accessible aux non et mal voyants, notre sport constitue un excellent vecteur d'inclusion parmi les valides.

A ce jour, près d'une quinzaine d'établissements ont été contactés pour leur proposer la mise en place d'une activité Échecs à la rentrée, et plusieurs ont accueilli avec intérêt ce projet. Outre la Cité scolaire René Pellet à Villeurbanne et le Centre Normandie-Lorraine à Mesnil-Esnard (76) où l'activité existait déjà, deux conventions ont été signées avec l'EREADV de Loos-lès-Lille et l'IJA les Charmettes à Yzeure (03).

D'autres établissements sont en train de suivre aussi le projet qui va donc bientôt concerner plusieurs dizaines d'élèves durant l'année 2016.

Simultanément nous listons les intervenants des clubs ou comités départementaux dynamiques afin de conforter ces actions dans les villes et départements précités...

Non et mal voyants : autres actions en cours

- Du vendredi 17 au dimanche 19 juin 2016 à SETE : organisation du **32^{ème} championnat de France** des non et mal voyants.
- Signature avec 4 régions en cours avec Alsace Champagne-Ardennes, Lorraine, Auvergne Rhône-Alpes, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et Normandie



**Le Jeu d'Échecs à l'heure du
« Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs »**

Former
Développer
Documenter
Accompagner

RESSOURCES HUMAINES & ACTIONS MULTI-PUBLICS

A la genèse du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs (PSEJE), un souhait commun : celui de lancer de vastes actions citoyennes et inter-générationnelles dans le monde échiquéen en France et de recenser les ressources humaines nécessaires à la construction d'un tel projet.

Un site Internet participatif sert actuellement à faciliter la communication, l'interaction et la contribution personnelle des différents intervenants du Jeu d'Échecs. N'hésitez pas à vous connecter sur : <http://www.pseje.com>

**LE PSEJE du côté des déficients visuels
Recherche d'intervenants ou de structures dynamiques**

Le PSEJE recherche des « Partenaires Intervenants » ou des clubs ou comités départementaux dynamiques qui veulent intervenir auprès de plusieurs publics. Voici par exemple ce que nous entendons par plusieurs publics :

Depuis la rentrée de septembre, l'Association Echiquéenne Pour les Aveugles (AEPA) et le PSEJE ont contacté les écoles de non et mal voyants situées à :

- la Cité Scolaire René Pellet (Villeurbanne 69)
- la FAF APRIDEV Rhône-Alpes (Lyon 69)
- l'école Mesnil-Esnard (Rouen 76)
- le Centre Louis Braille (Strasbourg 67)
- le Centre Alfred Peyrelongue (Bordeaux 33)
- le Centre d'Éducation pour Déficients Visuels CEDV Santifontaine (Nancy 54)

- l'Institut des Jeunes Aveugles (Yzeure 03)
- le Centre Éducatif rural (Plénée Jugons - Côtes d'Armor 22)
- le Centre d'Éducation Sensorielle pour Déficients Visuels et Aveugles (Rennes 35)
- l'école régionale pour Déficients Visuels (ERDV) Ignace Pleyel de Loos (Lille 59).

Nous commençons à présent à lister les intervenants, clubs ou comités départementaux dynamiques afin de conforter éventuellement ces actions dans les villes et départements précités...

Cette liste de villes n'est pas exhaustive et ne demande qu'à s'élargir ! Contactez-nous pour un développement des Échecs large et entier !

Non et mal voyants : autres actions en cours

- Du vendredi 17 au dimanche 19 juin 2016 à SETE : organisation du **32ème championnat de France** des non et mal voyants.
- Signature avec 4 régions en cours avec Alsace Champagne-Ardennes, Lorraine, Auvergne Rhône-Alpes, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et Normandie

Association du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs – PSEJE

Mairie Annexe - Pôle Associatif du Petit Collège
Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs
5 place du Petit Collège - 69005 Lyon
Téléphone : 09 65 18 10 82 - Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com

Exemple de la Cité Scolaire René PELLET & son activité Échecs Villeurbanne (69)



Depuis septembre 2010, la Cité Scolaire René Pellet, (Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Déficients de la Vue EREADV) située dans la ville de Villeurbanne, accueille une activité Jeu d'Échecs.

Cet Établissement comprend une école, un collège et un lycée.

Trois séries de cours d'Échecs, au moyen d'échiquiers adaptés, sont organisés sur 2 jours pour une trentaine d'écoliers et de collégiens.

- les lundis de 14h à 16h avec 4 classes de 4 x 8 élèves de 8 à 10 ans et en étude thématique de 16h15 à 17h pour 10 élèves.
- les mardis de 13h à 14h avec 6 élèves de 8 à 18 ans.

En 2011/2012 les ateliers du mardi furent encadrés par deux intervenants du Lyon Olympique Échecs (Jérémy BELDA et Anthony CASLANI) et ceux du jeudi et vendredi directement par un encadrant de l'établissement (Régis MASSON !). Pour 2012/2013 c'est Sylvie LEROY-CREMIL-LIEU, suivi de Guy CHOUVET là aussi du Lyon Olympique Échecs, qui ont repris le flambeau accompagnés cette fois de Martine GUYOT, enseignante et éducatrice de l'établissement.

Cette expérience nouvelle, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants du Lyon Olympique Échecs, connaît un véritable succès. En effet les lycéens se sont joints aux collégiens et en 2 ans de présence le Jeu d'Échecs s'est considérablement développé puisque les élèves jouent aussi fréquemment le soir dans l'internat ou en étude.

Grâce aux jeux adaptés, les jeux en relief, la pratique des Échecs permet aux non et mal voyants de se confronter aussi bien à d'autres non voyants qu'à des joueurs voyants avec simplement quelques adaptations des règles : la possibilité de toucher les pièces, ou d'annoncer les coups. En plus d'être un jeu de réflexion, les Échecs favorisent donc une bonne intégration sociale et une plus grande confiance en soi chez les déficients visuels.

La déficience visuelle n'empêche nullement de progresser dans la pratique du jeu et de se confronter avec succès à tous les joueurs. Des petits concours ont été organisés, rendant le club attractif au sein de l'établissement.

D'un point de vue cognitif, on peut supposer que la pratique du jeu renforce chez les élèves déficients visuels des capacités qui leur sont essentielles. La pratique du jeu favorise leur mémoire (apprentissage des différentes phases d'une partie). Le jeu permet d'apprendre à anticiper et à s'organiser. Il renforce aussi leur compétence à se repérer dans un espace particulier que constitue l'échiquier et à repérer divers éléments les uns par rapport aux autres dans une situation dynamique.

Même si le club Échecs est un lieu de calme et de réflexion, il n'en demeure pas moins un lieu d'échanges et de grande convivialité ouvert à tous les jeunes de l'établissement qui peuvent y trouver le plaisir de jouer.

Le club Échecs a trouvé sa place au sein de l'établissement. Il est à souhaiter qu'il soit maintenu dans les années qui viennent.

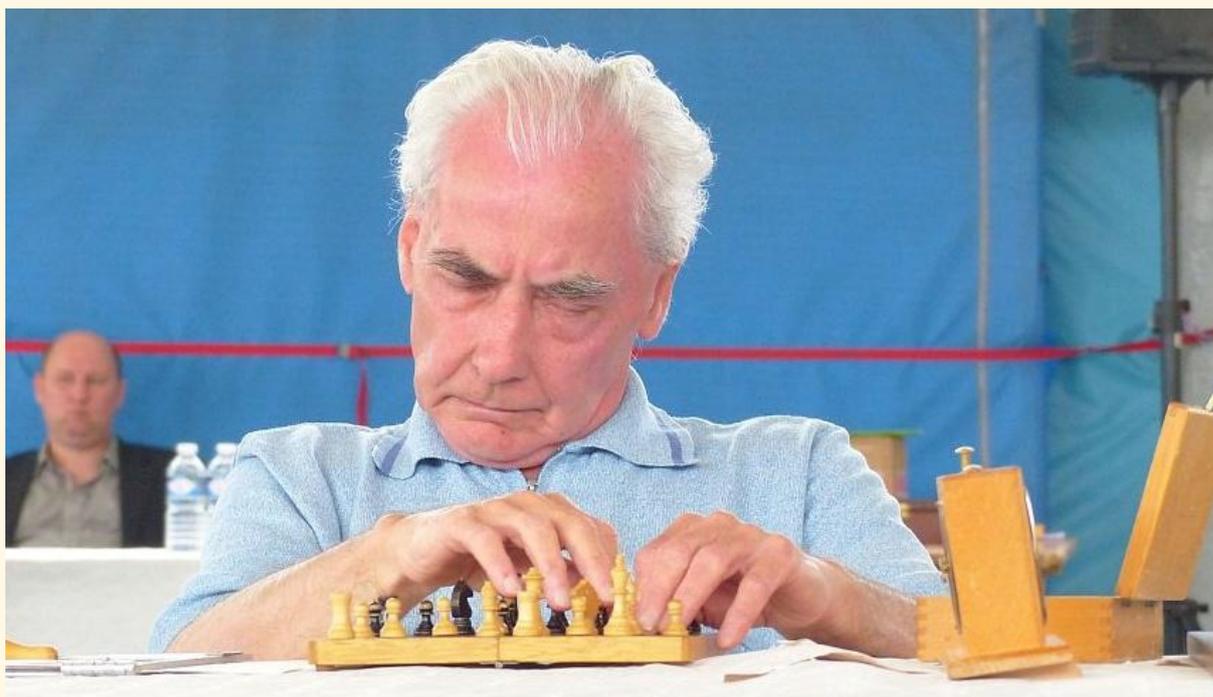
Nancy (Vandoeuvre), Lyon (Lyon Olympique Échecs) et Rouen (Rouen Échecs) rejoints par Lille (Lille Université Club) et Yseure (Club de Montluçon) dans le cadre de conventions avec des établissements spécialisés de non et mal voyants.

C'est fait : le club de Lille vient tout juste de signer une convention d'accompagnement éducatif avec l'école régionale pour déficients visuels de Loos-lez-Lille.

D'autres établissements sont sur les rangs, se réjouit Adrien HERVAIS, chargé des relations institutionnelles à l'AEPA. Angers et Rennes devraient suivre. Cette liste de villes n'est pas exhaustive et ne demande qu'à s'élargir. Sans compter les actions déjà existantes dont on n'a peut-être pas été informées.

C'est le cas notamment à l'établissement Santifontaine de Nancy qui accueille 130 enfants déficients visuels originaires de toute la Lorraine. Depuis trois ans, Jean-Jacques CHARBONNEL, un entraîneur du club de Vandoeuvre, anime un atelier Échecs en compagnie de Michael, un éducateur de l'école. Une dizaine d'élèves participent régulièrement à l'activité qui rencontre un fort succès.

Les Échecs sont un jeu auquel les élèves n'avaient pas accès auparavant, explique Jean-Jacques CHARBONNEL. On considérait peut-être qu'ils n'en étaient pas capables. Or, ils se débrouillent très bien. Pour eux, c'est très valorisant. Ce n'est pas Guillaume qui contredira. Élève de terminale, il participe à l'activité Échecs depuis ses débuts. L'année prochaine, je serai un peu plus indépendant avec mon propre appartement. Je compte bien m'inscrire dans un club afin de participer aux championnats de France des non-voyants.



Exemple du 29ème Championnat de France qui s'est déroulé à Saint-Germain au Mont d'Or (Rhône 69)

« Pièce levée, pièce jouée »

Dans notre monde moderne, les loisirs tiennent chaque jour une place de plus en plus importante. L'automobile, les voyages, le cinéma, la télévision, les sports offrent aux voyants une gamme qui ne cesse de s'agrandir. Pour les handicapés visuels, le champ est plus restreint : le Jeu d'Échecs est à même d'y occuper une place de choix, tendant à combler cette différence. Le haut niveau de complexité de ce jeu leur permet au maximum, mieux que tout autre, de développer leurs facultés humaines.

Depuis leur insertion dans le monde du travail, les aveugles ont fait la preuve de l'intégrité de leurs fonctions intellectuelles. Le Jeu d'Échecs répond aussi tout particulièrement au désir d'indépendance de tout handicapé. Devant l'échiquier, le joueur aveugle n'a nul besoin d'assistance, il est maître de son destin.

Les joueurs d'Échecs aveugles se sont depuis longtemps organisés entre eux. En France, ils sont regroupés au sein de l'Association Échiquéenne Pour Aveugles (A. E. P. A.). Cette association organise chaque année le Championnat de France des joueurs d'Échecs aveugles.

La bibliothèque braille, la phonothèque et bien sûr - progrès oblige- le support informatique concourent efficacement à l'information et à l'apprentissage.

Les Échecs, merveilleux loisir pour tous les âges, sont aussi un moyen de culture et d'insertion, nul ne saurait en douter !...

Le Jeu d'Échecs peut parfaitement être pratiqué par les aveugles à l'aide d'un échiquier adapté leur permettant de toucher les pièces sans les renverser.

En pratique, pour permettre aux deux adversaires de ne pas se gêner, deux jeux sont utilisés, l'un et l'autre devant bien entendu conserver une position identique. Le fait d'utiliser deux jeux rend tout à fait possible les rencontres entre personnes handicapées et celles jouant avec un jeu ordinaire.

Les règles du jeu en tournoi intègrent cette spécificité. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir participer des personnes aveugles à des compétitions importantes.

Lors d'une partie d'Échecs, pour réfléchir et jouer ses coups, un joueur aveugle a besoin de toucher les pièces sur l'échiquier. Afin de ne pas gêner son adversaire pendant sa réflexion, il dispose d'un jeu séparé. D'autre part pour ne pas risquer de renverser les pièces, ce jeu est adapté. Les pièces se fichent à l'aide d'un tenon sur les cases percées en leur centre.

Les cases noires sont légèrement surélevées (un à deux millimètres) pour distinguer clairement le quadrillage formé par les cases blanches et noires. Les pièces noires disposent d'un signe les distinguant

des pièces blanches, généralement une épingle ou un relief en leur sommet.

Il existe également des pendules adaptées pour lesquelles le verre de protection est absent. Les heures et minutes sont marquées par des points en relief, ainsi le joueur aveugle peut connaître le temps écoulé en touchant le cadran.

Le jeu par correspondance

Le jeu par correspondance a été l'une des premières initiatives de l'association. Cette forme de jeu permet en effet à des joueurs disséminés dans toute la France et à l'étranger, de se confronter à travers une partie d'Échecs et d'avoir des échanges.

Le principe du jeu par correspondance consiste donc à jouer une ou deux parties par courrier avec un même adversaire. Pour que la partie garde son attrait, les échanges se font à la cadence d'un coup toutes les une ou deux semaines. Il est bien sûr possible voire recommandé d'anticiper les coups évidents afin d'accélérer le déroulement du jeu. Les parties durent généralement une année, un peu plus avec l'étranger.

Cette pratique de jeu n'est bien sûr pas réservée à l'A. E. P. A. L'association des Joueurs d'Échecs par Correspondance (A. J. E. C.) en fait la promotion. De plus le jeu par correspondance est également pratiqué par courrier électronique, accélérant ainsi les échanges.

L'outil informatique devenant toujours plus accessible grâce aux aides techniques, bon nombre d'adhérents de l'A. E. P. A. utilisent aussi bien dans leurs parties que pour accéder à la documentation échiquéenne. Cependant, la franchise postale accordée au courrier en écriture braille rend cette pratique de jeu très économique permettant aux aveugles non encore équipés de participer pleinement.

Diverses compétitions par correspondance sont organisées au sein de l'A. E. P. A. La plus représentative est le Tournoi Marcel SAUREL, du nom de l'un des fondateurs de l'association. Elle récompense bien sûr les résultats mais également la participation et la progression, ce qui contribue à la cohésion de l'association puisque tout adhérent peut progresser avec ses propres qualités.



Règles pour le jeu avec des aveugles et handicapés visuels

E.1 Les directeurs de tournois auront le droit d'adapter les règles suivantes selon les circonstances locales. Pour les compétitions d'Échecs entre joueurs voyants et joueurs handicapés visuels (légalement aveugles) chacun des joueurs peut exiger l'utilisation de deux échiquiers, le joueur voyant utilisant un échiquier standard, le joueur handicapé visuel se servant d'un échiquier spécial. L'échiquier spécial doit répondre aux normes suivantes :

- mesurer au moins 20 cm sur 20 cm.
- les cases noires doivent être légèrement surélevées.
- chaque case doit comporter une ouverture de fixation.
- chaque pièce doit être munie d'une tige s'encastrant dans chaque ouverture.
- pièces de modèle Staunton, les pièces noires portant un repère spécifique.

E.2 Les règles suivantes régiront le jeu :

1. Les coups seront clairement annoncés, répétés par l'adversaire et exécutés sur son échiquier. Lors de la promotion d'un pion, le joueur doit annoncer quelle pièce est choisie. Pour rendre les annonces aussi claires que possible, l'utilisation des noms suivants est suggérée à la place des lettres correspondantes de la notation algébrique :

A = Anna, B = Bella, C = César, D = David, E = Eva, F = Felix, G = Gustav, H = Hector

Les rangées du camp blanc au camp noir seront énoncées en allemand :

1-eins, 2-zwei, 3-drei, 4-vier, 5-fuenf, 6-sechs, 7-sieben, 8-acht

Le Roque est annoncé : "Lange Rochade" (Grand Roque en allemand), "Kurze Rochade" (Petit Roque en allemand).

Les pièces portent les noms : Koenig, Dame, Turm, Laufer, Springer, Bauer.

2. Sur l'échiquier du joueur handicapé visuel, on considérera qu'une pièce est "touchée" lorsqu'elle a été sortie de son ouverture de fixation.

3. On considère qu'un coup est "exécuté" lorsque :

- dans le cas d'une prise, la pièce capturée a été retirée de l'échiquier du joueur dont c'est le tour de jouer.
- une pièce est introduite dans une autre ouverture de fixation.
- le coup a été annoncé.

Ce n'est qu'ensuite que l'on déclenchera la pendule de l'adversaire.

En ce qui concerne les points 2 et 3, les règles habituelles sont valables pour le joueur voyant.

4. On acceptera une pendule d'Échecs spécialement conçue pour le joueur handicapé visuel. Celle-ci doit comprendre les caractéristiques suivantes :

- un cadran muni d'aiguilles renforcées, chaque période de 5 min. étant marquée par un point et celle de 15 min. par deux points en relief.
- un drapeau facilement palpable. On doit apporter un soin particulier à la disposition du drapeau, permettant au joueur de sentir l'aiguille des minutes, pendant les 5 dernières minutes d'une heure.

5. Le joueur handicapé visuel doit noter les coups de la partie en Braille, en écriture courante ou en les enregistrant sur un magnétophone.

6. Un lapsus linguae au moment de l'annonce d'un coup doit être immédiatement corrigé et cela avant de déclencher la pendule de l'adversaire.

7. Si, au cours d'une partie, des positions différentes devaient apparaître sur les deux échiquiers, elles doivent être

corrigées avec l'aide de l'arbitre et en consultant les feuilles de notation des deux joueurs. Si les deux notations concordent, le joueur qui a écrit le coup exact mais en a exécuté un autre doit rectifier sa position afin que celle-ci corresponde au coup écrit sur les deux feuilles.

8. Lorsque de telles différences se produisent et que les coups notés diffèrent également, les coups seront repris jusqu'au point où les deux feuilles concordent et l'arbitre réajustera les pendules en conséquence.

9. Le joueur handicapé visuel a le droit d'employer un assistant qui remplira tout ou partie des tâches suivantes :

- Jouer les coups de chacun des joueurs sur l'échiquier de l'adversaire.

b) Annoncer les coups des deux joueurs.

c) Noter les coups du joueur handicapé visuel et déclencher la pendule de son adversaire (en tenant compte de la règle 3.c).

d) Informer le joueur handicapé visuel uniquement à sa demande concernant le nombre de coups achevés et le temps utilisé par les deux joueurs.

e) Réclamer la fin de partie lorsque le temps imparti a été dépassé et informer l'arbitre quand le joueur voyant a touché l'une de ses pièces.

f) Exécuter les formalités nécessaires au cas où la partie est ajournée. Si le joueur handicapé visuel n'emploie pas d'assistant, le joueur voyant peut en employer un qui exécutera les tâches mentionnées en (a) et (b).

La valeur pédagogique du Jeu d'Échecs

Sur le plan intellectuel :

Mémoire : mémoire visuelle (positions des pièces), mémoire d'enchaînements des coups, mémoire courte, à long terme (apprentissage des ouvertures, des finales...)

Attention et concentration : prise en compte d'éléments disparates d'un ensemble qui évolue en permanence.

Capacités de calcul : prise en compte de la valeur relative/absolue des pièces, calcul des variantes, repérage dans un espace plan.

Esprit d'analyse et de synthèse : analyse d'une position : matériel, structure de Pions, sécurité du Roi... Raisonnement par déduction, rigueur logique, objectivité, esprit critique, capacité à concevoir un plan.

Imagination : élaboration de la stratégie de jeu, et des tactiques

Anticipation : prévoir une suite de plusieurs coups en fonction du raisonnement de l'autre.

Sur le plan du caractère : le Jeu d'Échecs participe à la structuration du caractère en favorisant le développement de : la volonté de réussir, d'atteindre l'objectif, de gagner, la maîtrise de soi, l'esprit de décision : choix d'un plan, choix du coup à jouer : réfléchir avant d'agir, décision irrémédiable.

Sur le plan moral et social, le Jeu d'Échecs véhicule les valeurs suivantes : **respect d'autrui, respect des règles, travail en équipe.**